

27-1-11

## **Aider les Haïtiens à continuer à vivre malgré tout**

En avril et mai dernier, je vous ai informé par courriel que l'Association Sportive et Culturelle du Ministère de la Justice organisait en faveur des Haïtiens une collecte d'objets divers de première nécessité absolument indispensables et facilement transportables par container.

Je remercie les généreux donateurs, agents de différents services du Ministère de la Justice et des Libertés et leurs proches, les amis et les partenaires qui pour exprimer leur solidarité, ont donné des objets achetés spécialement, des objets neufs non utilisés et d'autres en bon état. La seule limitation sur les types de produits était la difficulté pour les transporter sur les lieux de collecte.

### **Vous trouverez ci-dessous un premier bilan**

#### **Sur les objets collectés**

Voici une liste non exhaustive des objets collectés, certains se comptaient en centaines ou en milliers :

- produits d'hygiène et de soins : peignes, brosses à dents, tubes de dentifrice, savons, couches pour bébés, compresses, pansements, cannes, béquilles, fauteuils roulants ...
- fournitures de bureau et scolaires : crayons, stylos (publicitaires ou non), gommes, calculettes, craies, cartables, cahiers ...
- livres y compris scolaires, dictionnaires
- lampes de poche, bougies, allumettes (publicitaires ou non), piles ...
- petit outillage, ustensiles de cuisine, vaisselle,
- réveils et montres, bijoux fantaisies,
- radios, chaîne Hi-Fi, téléphones, matériel informatique,
- parapluies, sacs à main et sacs à dos, valises ...
- linge de maison (serviettes, draps, couvertures ...),
- vêtements, chaussures, cintres ...
- jeux et jouets, articles de sport ...
- 1 matelas, 3 matelas pneumatiques, 1 tente et matériel de camping ...
- 2 bicyclettes adultes, 3 bicyclettes enfants, un triporteur enfants, 3 patinettes,
- 2 commodes, 3 tables, plusieurs chaises ....
- conserves, pâtes, riz ...

Les installations électriques sont aux normes des USA (courant 110/130 v et prises spécifiques). Des transformateurs et des adaptateurs de prise, qui seraient très appréciés, permettent l'utilisation des appareils électriques dans les rares locaux ayant de l'électricité, en revanche ce n'est pas possible pour les ampoules.

#### **Sur la gestion de produits récoltés :**

Les produits ont été remis à l'[Association HAITI ICI ET DE LA-BAS](#) qui a collecté des fonds pour assumer totalement les coûts de transport et de distribution. Elle a également pris en charge l'ensemble des diverses et difficiles démarches administratives.

Sa présidente et deux membres du conseil d'administration, dont l'implication est très forte, se sont rendus 2 fois sur place pour assurer et contrôler la répartition des objets collectés, hors Port au Prince.

#### **Sur le remplissage du container :**

Nous avons rempli un container de 40 m3, le samedi 12 juin au siège de l'association HAITI ICI ET DE LA-BAS, à Frépillon, le lundi le 14 juin 2010 avec l'aide des membres de l'association et des bénévoles.

#### **Sur la gestion de l'expédition du container :**

Le coût de la location et le transport du container se sont élevés à 4 500 €.

Le container devant arriver début juillet, la présidente est partie le 15 juillet avec deux membres de l'association : prix du billet par personne 1 200 €, soit 3 600 €.

Le container n'étant pas arrivé à la date prévue, la distribution n'a pu être effectuée. Il avait été envoyé, par erreur, à Kingston, en Jamaïque, le 11 juillet 2010 et il n'est parvenu à Haïti que le 09 août 2010.

La présidente et les deux membres de l'association ont dû repartir à Haïti du 05 au 16 octobre : prix du billet par personne 764 €, soit 2 292 €.

Le dédouanement du container a été effectué le 13 octobre, dans l'après midi, les droits s'élevaient à 2 200 €.

Le coût des démarches complémentaires a été de 300 €.

Pour 39 jours, les frais de stationnement du container sur le quai se sont élevés à 1 911 € (39 € par jour).

La location de camions pour transporter les objets et les salaires des chauffeurs représentent 200 €.

150 € ont été versés aux personnes qui ont aidé aux chargements, déchargements et à la distribution.

Le total de ces dépenses s'est élevé à **15 153 €**

Le coût de l'opération a été totalement assumé par l'association HAITI ICI ET DE LA-BAS ou par les membres de cette association sur leurs deniers personnels.

A ce montant, s'ajoutent les dépenses de carburant pour la collecte et le regroupement des objets collectés. Le kilométrage parcouru par le très petit nombre de bénévoles peut être estimé à environ 1 000 kilomètres.

### **Sur la gestion de la distribution des objets collectés :**

La distribution de la plus grande partie du contenu a été effectuée entre le 14 et au 16 octobre au matin dans des villes ou dans des villages de Léogâne

Le reste du container a été distribué par les représentants de l'association en Haïti fin octobre à l'exception d'une partie des jouets qui a été distribuée pendant les fêtes de Noël.

Un rapport plus détaillé et un film sur les actions menées sera disponible, un extrait sur DVD est maintenant prêt.

Il sera prochainement consultable avec des photos d'une partie des objets collectés sur le site [www.ascmj.com](http://www.ascmj.com)

### **Sur la situation de la population haïtienne :**

Le peuple haïtien est l'un des plus pauvres du monde, plus de la moitié de la population, 9 035 000 habitants en 2009, est sous-alimentée. Il a été victime pendant de nombreuses années de dictatures et/ ou de mauvaise gestion.

Après les deux tempêtes tropicales dévastatrices de 2008, Haïti a été victime d'une dramatique catastrophe, le séisme du 12 janvier a fait 300 000 morts, plus de 300 000 blessés dont une forte proportion l'est gravement et environ 10 000 sont amputés, près de 1 200 000 de personnes sont sans abri et sans ressources, 90 000 emplois ont été détruits.

Depuis, les Haïtiens ont subi une tempête tropicale en septembre 2010 et depuis quelques semaines plus de 2 300 personnes sont mortes du choléra.

Un an et quelques jours après le séisme, le devenir des rescapés est toujours suspendu à la mobilisation internationale. Les besoins sont considérables, à court terme : ravitaillement, soins aux blessés, hébergement d'urgence ..., à moyen terme : habitat, voies de communications, eau, électricité, assainissement ...

Les articles parus dans la presse et les reportages sur les différentes chaînes de télévision l'attestent, presque rien n'a changé.

Nous pouvons encore les aider.

Je continue à collecter quotidiennement tous types d'objets et vous pouvez également en déposer à l'Association HAITI ICI ET DE LA-BAS - 35 avenue du Maréchal Leclerc - 95740 Frépillon.

Mais, la poursuite et l'élargissement de la collecte ne sera possible que si l'expédition et la distribution peuvent être financées, des démarches sont entreprises pour trouver des soutiens et vous pouvez également envoyer des chèques à l'ordre de HAITI ICI ET DE LA-BAS à l'adresse ci-dessus.

Cette association a pour objet d'initier et de soutenir des actions de développement en Haïti, de promouvoir l'aide au développement auprès de la communauté haïtienne de France et la culture haïtienne en France.

Annonces n° 2171 relative à la création de l'association parue le 6 février 1999 et n° 1114 relative à la modification de l'association parue le 13 septembre 2003.